



ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS: CONCILIER BESOINS DES REFUGIES ET DES EMPLOYEURS

Résultats de l'enquête 2016 Cedefop-OCDE sur l'intégration par
l'acquisition de compétences et de qualifications

Ces deux dernières années, l'Europe a connu un afflux sans précédent de réfugiés et demandeurs d'asile. Près de 2,5 millions de nouveaux demandeurs d'asile ont été enregistrés dans l'Union européenne (UE) en 2015 et 2016. Beaucoup étant appelés à rester, l'UE doit faire en sorte qu'ils accèdent au marché du travail et à l'autonomie le plus rapidement possible.

Or, plusieurs facteurs entravent l'intégration sociale et économique de ces migrants, comme leurs expériences traumatiques, leur faible attachement



La présente note d'information est le fruit d'une coopération entre l'OCDE et le Cedefop, à partir des résultats d'une enquête conduite par les partenaires nationaux ReferNet du Cedefop.

au pays d'accueil, leur manque d'information sur les possibilités d'emploi, ainsi que les problèmes



© iStock.com/JordeAngelovik

de reconnaissance des compétences et qualifications pour ceux qui ne peuvent en fournir les preuves.

Alors que les actions étaient jusqu'ici de nature essentiellement humanitaire (abri, besoins fondamentaux et éducation des enfants), l'heure est venue d'accélérer les efforts pour intégrer les réfugiés et ceux qui sont appelés à rester.

Les programmes d'enseignement et de formation professionnels (EFP) peuvent rapprocher les migrants du marché du travail et les aider à trouver un emploi correspondant à leurs compétences et qualifications. Cependant, face au nombre croissant de demandeurs d'asile et de réfugiés, il importe d'étendre, d'adapter et de refondre ces programmes. Un peu partout dans l'UE, divers moyens sont mis en œuvre pour intensifier l'offre d'éducation et de formation et pour élargir l'accès à cette offre: cours de langue, éducation culturelle, formation aux TIC, apprentissage par le travail, orientation professionnelle, aide à la création d'entreprise, stages pratiques ou placement professionnel. Pour faciliter l'intégration des migrants, de nombreux pays ont introduit des éléments totalement nouveaux dans leur système, parmi lesquels des autoévaluations automatisées, des procédures accélérées et des actions locales de formation encadrées par des mentors. Trouver les fonds suffisants et l'infrastructure nécessaire pour de telles mesures n'est pas toujours aisé, même dans les pays dotés de systèmes solidement développés.

Prise en charge précoce: un élément essentiel pour une intégration réussie

L'expérience acquise avec les précédentes vagues de réfugiés montre que l'intervention précoce est un puissant moteur d'intégration. Il s'agit notamment d'accélérer les procédures de demande d'asile et de faire en sorte que les demandeurs appelés à rester aient un accès rapide aux

mesures d'intégration. En Allemagne, si les mesures d'intervention précoce visent pour la plupart à améliorer les compétences en langue, elles passent aussi par l'évaluation et la validation des compétences des migrants, l'orientation professionnelle et le placement professionnel. En Belgique, les demandeurs d'asile ont accès à tout un éventail de mesures proposées par les services publics de l'emploi, dont des aides financières et des formations, et peuvent obtenir un permis de travail au bout de quatre mois. D'autres pays européens, comme l'Autriche, la Finlande, la Norvège et la Suède, ont également fait de gros efforts pour accroître l'aide précoce aux réfugiés reconnus comme tels.

Une maîtrise suffisante de la langue du pays d'accueil, y compris d'un vocabulaire spécialisé, est cruciale pour apprendre et travailler. En Allemagne, l'Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF) propose des cours d'allemand professionnel aux migrants, y compris aux réfugiés et demandeurs d'asile, ce qui contribue fortement au traitement favorable de leur dossier. Ces cours comprennent habituellement un enseignement du vocabulaire professionnel de niveau avancé (300 heures) et des modules professionnels spécifiques à différents domaines (300 à 600 heures).

Évaluation des compétences et orientation: premières étapes vers l'insertion professionnelle

L'évaluation précoce des compétences des migrants permet une meilleure mise en adéquation avec les besoins du marché du travail et une éventuelle relocalisation plus cohérente. Grâce à des portfolios électroniques, comme l'outil pilote proposé en Suède dans les centres d'hébergement (ABO), les demandeurs d'asile peuvent créer un (pré-)profil de compétences via une application pour téléphone mobile. Cette initiative a inspiré le développement d'un outil similaire en Norvège. En Autriche et en Suède, les services publics de

l'emploi effectuent des tests précoces de compétences en milieu de travail pour les migrants humanitaires, parfois dans leur langue maternelle. Pour les migrants détenteurs de certificats et diplômes, la reconnaissance rapide de ces titres ou la délivrance d'équivalences est vitale. L'Allemagne propose un portail internet et une application pour téléphone mobile, disponibles dans les langues les plus couramment parlées par les réfugiés, afin de faciliter la reconnaissance des certificats et l'orientation fournie ensuite par le réseau régional IQ. L'aide aux individus ne possédant pas tous les documents nécessaires est également fondamentale. À Malmö, en Suède, le système de validation, dont le champ d'application a depuis lors été élargi, a été initialement mis en place pour répondre aux besoins de ce type de réfugiés. La Belgique a également mis en place des procédures gratuites de validation pour les individus dans cette situation.

Les procédures accélérées de formation qualifiante destinées aux demandeurs d'asile à fort potentiel d'intégration permettent aussi de mieux faire coïncider compétences et besoins du marché du travail et de renforcer l'employabilité des individus. En Suède, pouvoirs publics et partenaires sociaux ont mis au point un programme englobant diverses interventions: orientation, évaluation des compétences, validation et reconnaissance, placement professionnel, formation – y compris en apprentissage – et cours de langue. Ce programme concerne actuellement 20 professions.

L'orientation, le conseil et la formation à l'entrepreneuriat favorisent l'autonomie, l'adaptabilité, l'employabilité et les compétences en gestion de carrière. Les programmes sectoriels et entrepreneuriaux contribuent à une meilleure intégration des migrants humanitaires. À Malte, l'Institut d'études touristiques propose tant aux migrants humanitaires qu'aux demandeurs d'asile une gamme complète de services, visant à aider dans leurs choix professionnels et leur formation (secondaire et postsecondaire) des jeunes

présentant un potentiel pour le secteur du tourisme. En Finlande, les ONG sont autorisées à intervenir dans les centres d'accueil pour former à l'entrepreneuriat et accompagner les demandeurs d'asile souhaitant créer leur propre entreprise. Les pouvoirs publics régionaux sont encouragés à identifier, développer et retenir les talents, aux fins d'innovation et de création d'entreprises locales.

Coopération entre acteurs pour mieux relever les défis

Dans la plupart des pays, réunir autour d'une table toutes les parties concernées à l'échelon régional est essentiel... et ardu. Les réfugiés ont besoin d'informations détaillées sur les programmes d'EFP, leurs avantages et les efforts nécessaires à court et moyen termes. L'accompagnement individuel est une condition sine qua non à l'acceptation en tant que demandeur d'asile et réfugié. Les personnels des instances locales chargés de conseiller les migrants et/ou de leur dispenser des prestations d'EFP et autres services doivent être formés pour répondre à leurs besoins spécifiques. Les employeurs aussi ont un rôle essentiel à jouer pour mettre en adéquation compétences des migrants humanitaires et demande du marché du travail local: ils sont les mieux placés pour savoir quelles professions sont en demande et quelles compétences elles requièrent. En Autriche, services publics de l'emploi, ONG, conseils sectoriels et employeurs partagent l'information sur le marché du travail et promeuvent l'orientation professionnelle et le placement professionnel des migrants humanitaires. En Allemagne, les chambres de commerce locales offrent aux PME des conseils et formations sur les programmes d'apprentissage par le travail et les stages pratiques destinés aux demandeurs d'asile et réfugiés. Cette initiative est soutenue par un réseau d'entreprises déjà actives dans l'emploi et la formation de migrants humanitaires ou souhaitant le devenir.

Les réseaux d'acteurs régionaux et locaux sont essentiels pour une utilisation efficace des fonds disponibles. En République tchèque, les migrants humanitaires bénéficient pendant six mois d'une aide gratuite, qui comprend des mesures de formation et de reconversion. Pour assurer la coordination au niveau local des efforts et des activités des pouvoirs publics, ONG et autres acteurs, un réseau de 12 centres d'appui régionaux a été mis en place; ce réseau fournit des informations et des conseils, dispense des cours d'intégration et gère des projets locaux d'intégration cofinancés par le Fonds social européen (FSE). En Irlande, une étroite coopération locale entre centres d'orientation, organismes de validation et prestataires de formation est assurée par des comités de développement local, dans le cadre du programme d'insertion sociale et d'activation communautaire (SICAP). En Italie, le système de protection des demandeurs d'asile et réfugiés (SPRAR) a mis en place un réseau de «centres de deuxième ligne» qui proposent des parcours de renforcement des compétences, conduisant à des qualifications professionnelles de niveau secondaire, pour les demandeurs d'asile et migrants humanitaires passés par les centres d'accueil. En Finlande, dans les grandes villes, différents services municipaux coopèrent pour accélérer les procédures d'accueil des demandeurs d'asile et réfugiés, afin d'éviter la dépréciation de leurs compétences, de faciliter leur affectation rapide à une formation et autres mesures actives du marché du travail et de suivre leur devenir.

Au niveau national, il importe de renforcer la coopération interministérielle pour gérer et réguler au mieux les flux de réfugiés. Cela n'est pas toujours facile.

La coopération transnationale entre acteurs doit aussi être développée, y compris avec les pays de première entrée non membres de l'UE. Les modalités de cette coopération – type d'informations à échanger entre pays, partage des

responsabilités, respect des accords – doivent être clairement définies.

Amélioration permanente des programmes et gestion des ressources

Un suivi régulier des programmes d'EFP et des projets pilotes est essentiel pour adapter les mesures aux nouveaux besoins, garantir leur qualité et leur impact et optimiser l'utilisation des fonds publics. L'Allemagne et l'Autriche ont opté pour une stratégie pilote préalable au déploiement à grande échelle de pratiques expérimentales et innovantes, comme les interventions précoces auprès des demandeurs d'asile. Dans de nombreux pays européens, le financement des programmes d'EFP est désormais une question de compromis entre les besoins de différents groupes. Les programmes en faveur des migrants sont souvent soumis à des contraintes financières et passés au crible par les acteurs politiques ou publics; il est rare qu'ils soient évalués comme il se doit. Suivi et évaluation réguliers doivent faire partie intégrante de ces programmes, afin d'optimiser l'utilisation des fonds publics. Mieux sensibiliser aux défis démographiques des pays européens et au rôle potentiel des réfugiés en tant que futurs travailleurs et contributeurs sociaux est déterminant pour gagner l'adhésion des citoyens. Les réfugiés ne devraient être perçus ni comme une concurrence en matière de financement vis-à-vis d'autres groupes nécessaires, ni comme une menace pour la qualité des mesures et services proposés par les systèmes d'EFP. Au Royaume-Uni, la campagne d'«égalité d'accès», soutenue par plus de 30 établissements éducatifs et ONG, vise à mieux sensibiliser au droit des demandeurs d'asile à être traités à égalité avec les citoyens britanniques pour l'accès à l'éducation et la formation.

Plusieurs États membres de l'UE ont puisé dans les ressources du FSE et autres Fonds européens

pour financer leurs programmes nationaux d'intégration. L'Allemagne a utilisé le cofinancement du FSE pour soutenir son programme actuel de prise en charge précoce des demandeurs d'asile et, jusqu'en 2016, contribuer au financement de cours d'allemand professionnel. L'Espagne a puisé dans les dotations du FSE pour financer un programme d'envergure, coordonné par la Direction générale des migrations, englobant évaluation, reconnaissance et validation des compétences des réfugiés, orientation et offre d'EFP. L'Estonie a utilisé les Fonds structurels et d'investissement européens pour financer des cours de langue destinés aux migrants (y compris humanitaires), dans l'EFP et l'enseignement supérieur. La Hongrie a utilisé le Fonds européen de développement régional pour financer des actions d'orientation et d'appui à l'entrepreneuriat.

Tout aussi importante est la mobilisation des employeurs. En Suède, les employeurs ont cofinancé des programmes accélérés au titre de l'investissement social. Les entreprises pourvues d'une stratégie d'intégration des migrants ont bénéficié de fonds publics pour créer des emplois. En Italie, les employeurs accueillant des migrants en stage sont éligibles à une aide financière au titre du programme pour la formation, l'emploi et l'intégration des jeunes migrants. Des programmes similaires sont en place en Autriche et en Bulgarie.

Les pays recourent également à divers dispositifs de financement pour aider demandeurs d'asile et réfugiés à participer à des actions de perfectionnement de compétences ou suivre des formations qualifiantes. La Slovaquie a puisé dans les ressources du Fonds européen «Asile, migration et intégration» pour financer diverses mesures en faveur des migrants: évaluation des compétences, orientation, développement de compétences en gestion de carrière et entrepreneuriat, requalification. En Suède, certains instruments financiers sont gérés par les municipalités, qui octroient des aides pour l'enseignement du suédois sur le lieu

de travail, divers programmes de formation par le travail et la validation des compétences. Le Royaume-Uni propose aux migrants humanitaires un programme de prêt servant à financer des programmes qualifiants d'EFP et de formation par le travail.

Mieux partager l'information pour une meilleure réinstallation et relocalisation

Les préoccupations des représentants nationaux ayant répondu à l'enquête du Cedefop et de l'OCDE semblent moins porter sur le nombre de migrants humanitaires accueillis dans le pays que sur leur répartition sur le territoire national. Pour répartir les réfugiés dans et entre les États membres de l'UE, les pays doivent collecter et échanger les informations sur les actifs entrants, la demande de main-d'œuvre existante et la capacité d'absorption du marché du travail local. Idéalement, l'information sur les profils de compétences des migrants devrait être recueillie le plus tôt possible, voire avant leur départ ou durant le transit.

Les mesures complémentaires avant le départ et durant le transit, comme l'orientation, la formation, le placement professionnel et les dispositifs d'intégration, sont vraisemblablement plus efficaces lorsqu'elles sont de nature sectorielle. Les approches globales de la prise en charge précoce exigent des informations fiables et actualisées sur les besoins de compétences et l'offre de formation dans les pays et régions de destination. Cela est facilité par l'existence de solides mécanismes de collecte d'informations sur les besoins sectoriels, allant de pair avec des profils d'emploi et de formation clairement définis et une offre de formation bien identifiée. Les mesures accélérées permettent un profilage et une reconnaissance plus rapides, tout en levant les obstacles à l'apprentissage et au travail.

Quelle que soit l'évolution future, cela pourrait ouvrir la voie à un système plus ambitieux de relocalisation à l'échelle de l'UE. Un tel système devrait s'appuyer sur les principes suivants: indication claire par les pays des besoins du marché du travail national; profilage précoce des

compétences des migrants, permettant de mieux faire coïncider compétences et besoins; liens avec le potentiel de développement national et régional et, enfin, échange systématique d'informations entre pays, pour une répartition judicieuse des migrants humanitaires dans l'espace européen.

**CEDEFOP**Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle

Note d'information – 9120 FR

N° cat. TI-BB-17-002-FR-N

ISBN 978-92-896-2303-2, doi:10.2801/915167

Copyright © Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), 2017

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Les notes d'information sont publiées en allemand, anglais, espagnol, français, grec, italien, polonais et portugais, ainsi que dans la langue du pays assurant la Présidence de l'Union Européenne. Pour les recevoir régulièrement, abonnez-vous à l'adresse suivante: <https://www.cedefop.europa.eu/en/user/register>D'autres notes d'information et publications du Cedefop sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.cedefop.europa.eu/EN/publications.aspx>

Boîte Postale 22427, 55102 Thessalonique, Grèce

Europe 123, 57001 Thessalonique, Grèce

Tél. +30 2310490111, Fax +30 2310490020

Courriel: info@cedefop.europa.eu

visit our portal www.cedefop.europa.eu
